Association Sportive Automobile Francophone



Fédération reconnue par l'Exécutif de la Communauté Française le 01.01.2001 En application du Décret du 31.05.2000

Association Sans But Lucratif - M.B. du 09.03.78 - Acte 1621

Rapport des vérifications techniques 20				
Epreuve :				
Discipline : Da	ate :			
COMMISSAIRES TECHNIQUES :				
Président de Collège:				
lic.:				
Adjoints:				
lic.:			li	C.:
lic.:				C.:
lic.:			li	c.:
lic.:			li	c.:
lic.:			li	с.:
Commissaire(s) technique(s) absent(s)				
Commissaire(s) technique(s) excusé(s)				
Commissaire(s) technique(s) excuse(s)				
	date://		date://	
	Début	Fin	Début	Fin
Vérifications techniques:	hmin	hmin	hmin	hmin
Nombre de voitures contrôlées:	Voitures	"00"	"0"	Total
Samedi:				
Dimanche:				
Total des voitures contrôlées:				
Nombre de remarques faites :				
Noture des remarques :				
Nature des remarques :				
VEHICULES A REFUSER	R *NON-CONFO	RME POUR MA	NQUEMENT GR	AVE*
N° Nature				

Rue de l'Ile Dossai 12 – 5300 SCLAYN (Andenne) Tél : 085/27.14.60 – Fax : 085/31.76.95

Nouvelles Fiches techniques ASAF: x 15,00 euros = euros
Défraiement des commissaires techniques : OUI/NON
Nombre : (Note de frais)
Pour les vérifications techniques : Garage – Chapiteau – Tente – Rien
Commissaires sportifs (Président de Collège) :
Nom : Lic. :
Directeur de course :
Nom : Lic. :
Le Président de Collège des commissaires techniques :
Signature :
REMARQUES - PROPOSITIONS :